

N° Art. 21805, Glanz-S, 400ml

Version : 4

Date de réalisation : 06.05.2015

Date d'impression : 06.05.2015

Page 1/6

1. Identification de la substance, de la préparation et de l'entreprise

Identification du produit

Désignation / nom commercial : n° art. 21805, Glanz-S, 400ml**N° d'enregistrement REACH : pas d'obligation d'enregistrement****Emploi identifié et pertinente de la substance ou préparation / mélange et emploi déconseillé**

Emploi de la substance / préparation / mélange : Produit pour l'entretien de l'INOX

Coordonnées du fabricant établissant la fiche de sécurité

Fabricant : HWR-CHEMIE GmbH

Moosfeldstrasse 7

D-82275 Emmering

Téléphone : (0049)08141/51030

E-mail : info@hwr-chemie.de

Lieu d'information :

Coordonnées pour l'information : Laboratoire

E-mail (personne compétente) : infoSDB@hwr-chemie.de

Numéro d'urgence : (0049)08141/51030 (heures de bureau uniquement)

Coordonnées de l'importateur transmettant la fiche de sécurité

Importateur : HWR-CHEMIE SWISS Sàrl

Route des Romains 6

CH-2950 Courgenay

Téléphone : 032/471 45 45

E-mail : info@hwr-swiss.ch

Lieu d'information :

Coordonnées pour l'information :

E-mail (personne compétente) : majo@hwr-swiss.ch

Numéro d'urgence : 032/471 45 45

145 (CTIS)

Pour les cas non urgents 044 / 251 66 66

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou préparation

Classification selon directives (CE) n° 1272/2008

Aérosol inflammable 1, H222-H229 ; Asp. Tox. 1, H304

Éléments caractéristiques

Classification selon directives (CE) n° 1272/2008

La substance est classée dangereuse selon la directive (CE) n° 1272/2008

Symboles et identifications de dangers

Pictogramme de danger :



Mentions de danger, phrases H

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.

N° Art. 21805, Glanz-S, 400ml

Version : 4

Date de réalisation : 06.05.2015

Date d'impression : 06.05.2015

Page 2/6

Conseils de prudences, phrases P

P102 tenir hors de portée des enfants

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

P501 Eliminer le contenu / récipient dans

Composant(s) déterminant(s) le danger sur l'étiquetage

Mélange d'hydrocarbures

3. Composition / information sur les composants**Caractérisation chimique**

Mélange d'agents de propulsion, produits d'huiles minérales et huiles de silicone.

Composants dangereux

20 – 30% d'hydrocarbures, C11-C14, isoalcanes, cyclique, <2% aromates, CAS 68551-19-9, Asp. Tox. 1, H 304

15 – 30 % Propane, CAS 74-98-6, gaz inflam. 1, H220, gaz sous pression, H280

15 – 30 % Butane, CAS 106-97-8, gaz inflam. 1, H220, gaz sous pression, H280

Remarque

Enoncé des mentions de danger, phrases H : voire sous chapitre 16.

4. Mesures de premiers secours**Indications générales**

En cas de doute ou en présence de symptômes consulter un médecin.

En cas d'inhalation :

Apport d'air frais à la personne et selon les symptômes consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau :

Rincer abondamment au savon et à l'eau.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer abondamment et minutieusement plusieurs minutes à l'eau et consulter un médecin si nécessaire.

En cas d'ingestion :

Ne pas provoquer de vomissement et consulter immédiatement un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Eau pulvérisée / mousse / CO2 / moyens d'extinction à sec.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau.

Dangers particuliers liés à la substance ou à la préparation / mélange

En cas d'incendie : Formation d'oxyde de carbone possible.

Indication pour la lutte contre l'incendie

Le cas échéant masque respiratoire.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

N° Art. 21805, Glanz-S, 400ml

Version : 4

Date de réalisation : 06.05.2015

Date d'impression : 06.05.2015

Page 3/6

Mesures de sécurité, équipements de sécurité et procédé en cas d'urgence

Eviter le contact avec la peau et les yeux, ainsi que l'inhalation.

Mesures de protection pour l'environnement

Ne pas laisser parvenir dans les canalisations

Méthodes et matériaux pour contenir et nettoyer

Recueillir avec un produit absorbant et éliminer de manière conforme.

Renvoi à d'autres rubriques

Respecter les mesures de sécurité sous chapitres 7 et 8.

7. Manipulation et stockage**Mesures de protection pour un emploi sécuritaire****Indications pour une manipulation sûre**

Ne pas chauffer au-dessus de 50°C, ne pas pulvériser dans les yeux.

Indications pour la protection contre le feu et l'explosion

Formation de mélange vapeur / air explosif possible. Tenir éloigner des sources de chaleur – Ne pas fumer.

Conditions de stockage sécuritaire sous considération des incompatibilités**Indications concernant les conditions de stockage**

Conserver bien fermé au frais et au sec dans le récipient d'origine.

Exigences liées aux locaux de stockage et aux contenants

Stockage à température ambiante uniquement dans des locaux bien aérés.

Protéger du rayonnement solaire et des températures au-dessus de 50°C.

8. Contrôle et limitation de l'exposition et protection individuelle**Paramètre à surveiller**

Propane, CAS 74-98-6, valeur limite sur le lieu de travail 1000 ppm.

Butane, CAS 106-97-8, valeur limite sur le lieu de travail 1000 ppm.

Mélange d'hydrocarbures, C9-C15 aliphatés, valeur limite sur le lieu de travail 600 mg/m³.

Contrôle et limitation de l'exposition**Mesures techniques**

Voire sous chapitre 7. Il n'y a pas de mesures allant au-delà.

Équipement individuel**Protection respiratoire**

Normalement aucune protection respiratoire n'est requise.

Protection des mains

Gants de protection avec temps de pénétration ≥ 8heures en NBR (0.35mm) ou FKM (0.4mm).

Protection des yeux

Le port de lunette de protection est recommandé.

Protection cutanée

Vêtements de protection résistants aux solvants.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail. Se laver les mains avant une pause et à la fin du travail.

Surveillance et limitation concernant l'environnement.

Voire sous rubrique 6 et 7.

N° Art. 21805, Glanz-S, 400ml

Version : 4

Date de réalisation : 06.05.2015

Date d'impression : 06.05.2015

Page 4/6

9. Propriétés physico-chimiques

Indications concernant les propriétés physico-chimiques de base

Indications générales

Etat de la matière :	Aérosol
Couleur :	Incolore
Odeur :	De benzine
Point éclair (°C) :	-60
Pression de la vapeur (hPa) :	<5000
Densité (g/cm ³) :	env. 0.8
Solubilité dans l'eau :	Insoluble
Liposolubilité :	Miscible

Autres indications :

D'autres données physico-chimiques n'ont pas été établies.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Pas de dégradation lors de stockage et d'emploi conforme.

Stabilité chimique

Stable sous conditions normales.

Réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne sont pas probables en cas d'emploi conforme.

Conditions à éviter

Pas de conditions dangereuses connues.

Matériaux incompatibles

Pas connus.

Substances et dégradation dangereuse

En cas d'incendie : formation d'oxydes de carbone possible.

11. Informations toxicologiques

Informations concernant les effets toxicologiques

Pas de donnée disponible.

Irritation et effet corrosif

Pas d'irritation connue.

Sensibilisation

Pas d'effet sensibilisant connu.

Effet CMR (carcinogénéité, mutagénéité, toxicité pour la reproduction)

Le produit n'a pas d'effet CMR connu.

Autres indications

Aucun effet négatif n'a été annoncé par les utilisateurs.

12. Informations écologiques

N° Art. 21805, Glanz-S, 400ml

Version : 4

Date de réalisation : 06.05.2015

Date d'impression : 06.05.2015

Page 5/6

Toxicité

Pas de donnée disponible.

Persistance et dégradabilité

Pas de donnée disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Pas de donnée disponible.

Mobilité dans le sol

Pas de donnée disponible.

Autres effets nocifs

Pas de donnée disponible.

13. Informations relatives à l'élimination

Procédé de traitement des déchets

Conseil

Eliminer selon l'ordonnance officielle et locale concernant les déchets

Code déchet et description du déchet selon le catalogue européen des déchets

15 01 10 (Emballages contenant des résidus de substances dangereuses)

Code déchet selon OMod

15 01 10 (Emballages contenant des résidus de substances dangereuses)

Emballage

Emballage souillé

Elimination selon l'ordonnance officielle et locale concernant les déchets.

Emballage propre

Les emballages nettoyés et non contaminés peuvent être soumis à un retraitement.

14. Informations relatives au transport

Transport routier (ADR / RID)

Code : 2
Code de classification : 5 F
N° UN : 1950
Etiquette de danger : 2.1
Dénomination du produit : Générateur d'aérosol, inflammable
Remarque : Transport en quantité limitée selon chapitre 3.4 ADR/RID

Transport maritime (IMDG)

IMDG-CODE-Class : 2.1
N° UN : 1950
Proper shipping name : Aerosols, flammable

N° Art. 21805, Glanz-S, 400ml

Version : 4

Date de réalisation : 06.05.2015

Date d'impression : 06.05.2015

Page 6/6

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Class or division : 2.1
UN/ID-number : 1950
Proper shipping name : Aerosols, flammable

15. Informations réglementaires**Règlements concernant la sécurité, la santé et la protection de l'environnement /
Information règlementaires spécifiques concernant la substance ou la préparation
Règlements fédéraux**

Classe de dangerosité pour les eaux selon règlements allemands : WGK 1 faiblement polluant
(autoévaluation selon VwVwS).

16. Autres informations**Enoncé des phrases H (numéro et texte plein)**

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H304 Peut-être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Sources de données

Les informations contenues sur cette fiche de données de sécurité sont conformes à nos connaissances au moment de la réalisation. Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité donnent des consignes portant sur le stockage, l'emploi, le transport et l'élimination de la préparation désignée.